

# Ecole d'été de l'Agriculture urbaine à Montréal

Pour participer à la 14e édition de l'École d'été de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable, postuler, créer un compte, remplir son profil et déposer sa candidature avant le 16 juin 2025.

**l'Ecole d'été aura lieu du 11 août au 15 août 2025 /  
Montréal et Québec**

L'Office franco-qubécois pour la jeunesse propose à 5 jeunes étudiants et étudiantes, entrepreneurs, professionnels et engagés en agriculture urbaine de participer à la 14e édition de l'École d'été sur l'agriculture urbaine et l'alimentation durable organisée par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) de l'Université de Québec, en collaboration avec le Conseil du Système alimentaire montréalais (Conseil SAM). Cette année, l'Ecole d'été aura lieu du 11 août au 15 août 2025.

L'École d'été de Montréal est une formidable occasion d'échanger, de débattre et réseauter avec des passionnés et professionnels de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable dont l'objectif est d'impulser de vrais changements sur les thématiques abordées.

Pour en savoir plus sur le [programme Ecole d'été](#) de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable

[Comment postuler ?](#)

Contact : Astrid Laye, Chargée de projets Entrepreneuriat et Développement économique, OFQJ  
[alaye@ofqj.org](mailto:alaye@ofqj.org) – Tel : 01 49 33 28 83

Pour en savoir plus sur [Le programme Entrepreneuriat et Développement économique de l'OFQJ](#)

---

## the « I » in TIEA

The *Trophée International de l'Enseignement Agricole* (TIEA) was held under the best possible auspices, with three foreign teams taking part in 2024: Canada – already present in 2023, Morocco and Italy. But how does it work, and how can we prepare for 2025 ?

Three countries took part in partnership with a French establishment: LEGTA Kernilien in Guingamp welcomed its Moroccan partner from the Institut Royal des techniciens spécialisés en élevage, LEGTA d'Albi Fonlabour, CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu from Quebec in Canada and the Campus agro-viticole de la Charente, the Institut agricole régional du Val d'Aoste in Italy.

A minimum of three foreign establishments is required to constitute the opening of the 5th 'Foreign establishments' section. If there are fewer foreign establishments, they compete in the same sections as the French establishments. The events are the same for the foreign teams as for the French participants. The foreign team takes part in the competition with the cow of its French partner.

The TIEA consists of four tests based on an annual theme. The theme for 2024 was « Being a cattle farmer in the future ».

## **Test 1: Communication**

This test comprises two sub-tests:

Making a video and writing a pitch

Animation and decoration of the stall: the candidates had to decorate

and decorate the stall of the adult animal on the theme: « Being a cattle farmer tomorrow ».

## **Test 2: Handling a bovine animal in complete safety**

## **Test 3: Presentation**

## **Test 4: Grading of students' behaviour at the show**

The school with the highest number of points after the four tests is declared the winner of the TIEA in its section. In the event of a tie, the presentation test, followed by the handling test if necessary, will be used to decide between schools.

The overall winner in 2024 (French team) was Agricampus 40 from Les Landes.

The Valle d'Aosta Agricultural Institute is the winner of the international section.

See the full [list of 2024 winners](#)

Relive the announcement of the results and the prize-giving ceremony on the Ring at the SIA 2024

**Special TIEA ERASMUS+ prize** The Erasmus+ prize, as part of the international competition at the SIA, rewards international openness and cooperation within an agricultural education establishment. 49 schools took part in the competition in 2024. The Erasmus+ prize is awarded to the French school with the highest score. Each team member receives a trophy and a diploma. A special grant of €3,000 to finance a study trip to a European country is awarded by the Erasmus+ agency to the winner of the Erasmus+ Prize. The winner of the Erasmus+ 2024 prize was the Lycée Edgard Pisani in Tulle-Naves. Watch the Tulle-Naves project on video /

mettre le lienPreparing for the TIEA on video...Follow the preparation and participation of LEGTA Crézancy on the Agrifix platform in 4 episodes: Episode 1: Challenges and selection of the participating team, Episode 2: Preparations and facilities at the school, Episode 3: Arrival in Paris, Episode 4: The grand final.Photo de présentation de vache

Read previous articles (international content) :

La Valle d'Aosta viene premiata a SIA2024  
[https://portailcoop.educagri.fr/wp-content/uploads/2024/03/SIA2024\\_TIEA\\_Italie-Successo-per-gli-studenti-2.pdf](https://portailcoop.educagri.fr/wp-content/uploads/2024/03/SIA2024_TIEA_Italie-Successo-per-gli-studenti-2.pdf)

### Special TIEA ERASMUS+ prize

The Erasmus+ prize, as part of the international competition at the SIA, rewards international openness and cooperation within an agricultural education establishment. 49 schools took part in the competition in 2024.

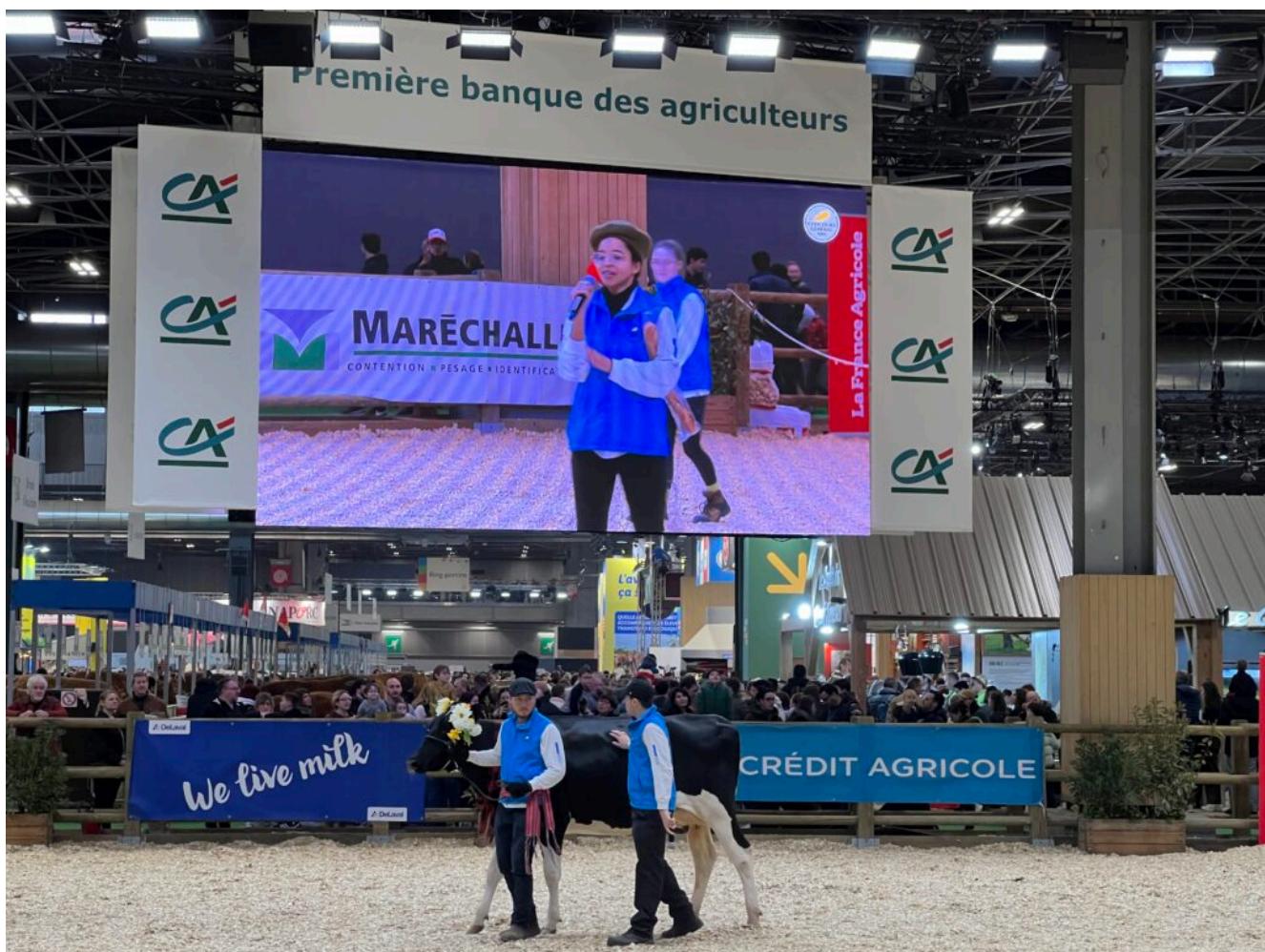
The Erasmus+ prize is awarded to the French school with the highest score. Each team member receives a trophy and a diploma. A special grant of €3,000 to support a study trip to a European country is awarded by the Erasmus+ agency to the winner of the Erasmus+ Prize. The winner of the Erasmus+ 2024 prize was Lycée Edgard Pisani in Tulle-Naves.

Watch the [Tulle-Naves route on video](#)

Preparing for the TIEA on video...

Follow the preparation and participation of LEGTA Crézancy on the Agrifix platform in 4 episodes:

[Episode 1](#): Challenges and selection of the participating team,  
[Episode 2](#): Preparations and facilities at the school, [Episode 3](#): Arrival in Paris, [Episode 4](#): The grand final.



The first prize in the international section was awarded to the team from the Valle d'Aosta Regional Agricultural

Institute with the cow from the Charente Agri-Viticultural Campus, Lycée de l'Oisellerie.

Read the article about [the international winners](#)

*Contacts for the international section: Paul Ménard and Vincent Vanberkel, coordinators of the international youth competitions for agricultural education, paul.menard@educagri.fr and vincent.vanberkel@educagri.fr*

---

## **Fresne-Angers, la culture de partenariats historiques**

C'est en 2026 que le Lycée d'enseignement agricole d'Angers et l'École d'horticulture de Munich souffleront les 50 bougies de leur partenariat, ce qui en fera à ce jour en France l'un des plus anciens partenariats étrangers de l'enseignement agricole technique. Le Fresne d'Angers, un établissement résolument tourné vers la coopération européenne et internationale !

Le cinquantenaire d'échange entre les deux structures de formation d'Angers et de Munich s'inscrira dans un projet d'établissement résolument tourné vers la coopération européenne et internationale, puisque l'établissement Le Fresne entretient de longue date deux autres partenariats : avec le centre de formation horticole de Laval au Québec, depuis maintenant trente ans et avec l'institut des techniciens spécialisés en horticulture (ITSH) de Meknès au Maroc.

Le point de départ de la coopération entre le Lycée français et le Maroc dans le domaine de la formation agricole remonte au début des années 2000, avec une première étape importante en 2011, date à laquelle est signée une véritable convention de partenariat entre les deux établissements. C'est ainsi que, depuis le début de cet accord, deux étudiants marocains sont accueillis chaque année en Maine-et-Loire afin de suivre un BTSA en productions horticoles. Et pour parfaire cette dynamique, depuis 2014, ce sont deux étudiantes qui sont accueillies en alternance une année sur deux, ce qui permet de faire rimer coopération internationale et parité dans le cadre de cette fructueuse collaboration.

Très rapidement, il s'avère que les étudiants accueillis sont des exemples pour leurs homologues français : soif d'apprendre, forte implication, niveau technique développé et autonomie caractérisent chaque promotion. Ils favorisent aussi la sensibilisation des jeunes Français à la solidarité internationale, et donnent un vrai sens à la mission de coopération Sud/Nord que doit promouvoir l'enseignement agricole.

## **Un partenariat renaissant pour le meilleur**

Le COVID a, comme pour de nombreux autres, mis un coup d'arrêt à ce partenariat. Après plusieurs années d'incertitude, l'envie de travailler ensemble et de cultiver l'amitié franco-marocaine a été la plus forte, et en février 2023, une nouvelle mission angevine s'envolait vers le Moyen Atlas afin de reconduire la convention, élaborer conjointement avec les partenaires marocains un plan quinquennal de coopération et, bien sûr, procéder aux entretiens de sélection en prévision de l'accueil de deux nouvelles étudiantes à la rentrée scolaire suivante.



C'est ainsi que Chaimae et Samya sont arrivées en Anjou au mois de septembre 2023 pour entrer en première année de BTSA « métiers du végétal » (anciennement « production

s horticoles »). Samya, l'aînée des deux, en tant que fille d'agriculteur, connaît bien ce domaine. Elle a souhaité venir en France notamment pour approfondir ses connaissances sur l'agriculture biologique, etachever la transition initiée par son père dans la culture de figues et d'olives. Son objectif est d'acquérir une certification bio, afin de valoriser sa production locale face à la concurrence des produits étrangers.

Pour ce qui est de Chaimae, outre son envie de découvrir la France, le moteur de sa décision de venir continuer ses études à Angers, si elle ne vient pas d'une famille d'agriculteurs, elle est cependant passionnée par l'arboriculture fruitière. Son souhait est alors d'explorer des techniques innovantes, mais elle est aussi curieuse du système éducatif français.

## 1 année passée en France

Les deux jeunes semblent ravies de leur première année de BTSA au sein du lycée agricole d'Angers. Elles acquièrent de

nouvelles compétences qui, comme le précise Samya, sont basées sur une approche globale de la production, qui complète bien l'aspect plus opérationnel de ce qu'elles ont déjà appris au Maroc.



Chaimae est, elle, contente de pouvoir profiter des opportunités offertes par l'exploitation de l'établissement, qui permet une pratique concrète de ce qu'elles abordent en cours avec leurs professeurs. Concernant ceux-ci, elles évoquent toutes deux leur bienveillance et leur disponibilité, en particulier durant la recherche des stages qu'elles ont dû faire cette année, faisant jouer leur réseau afin de trouver des structures d'accueil proches du lycée où elles résident en appartement, car elles sont peu mobiles. Chaimae en a d'ailleurs profité pour apprendre à faire du vélo, une autre compétence acquise !

A noter qu'en septembre 2024, alors que Samya et Chaimae commenceront leur deuxième année de BTSA, et comme le prévoit la convention entre l'EPLEFPA et l'ITSH, ce sont deux nouveaux étudiants qui arriveront à leur tour à Angers pour un cycle de deux années d'études. Il seront donc quatre jeunes Marocains au sein de l'établissement. Aucun doute sur le fait que nos deux étudiantes sauront les accueillir et leur faire bénéficier de leur expérience déjà riche.

## **Une fois diplômées... ?**

Suite à l'obtention de leur diplôme, au printemps 2025 donc, Samya et Chaimae souhaitent rester quelque temps en France pour une licence professionnelle par apprentissage, peut être toujours au Fresne-Angers. Cette possibilité leur permettrait en effet de financer leur séjour, et de parfaire leur parcours en termes d'acquisition de connaissances dans le domaine de la production agricole. Puis, pourquoi pas, se faire embaucher en tant que salariée dans une des nombreuses exploitations maraîchères du pays angevin.

Mais le but ultime de cette belle expérience reste le même pour les deux jeunes femmes : retourner au Maroc pour retrouver les leurs et s'installer fièrement en tant que productrices locales.

*Contact : Julien PICHON, Chargé de coopération européenne et internationale à la DRAAF Pays de Loire, julien.pichon@agriculture.gouv.fr*

---

## **Valeurs communes avec le Québec**

**La France et le Québec se retrouvent sur des enjeux communs dans les domaines de la formation et de l'agriculture, c'est donc l'occasion de formaliser ces priorités communes par une entente formelle pour de futures collaborations.**



Lundi 6 mars 2023, Benoît BONAIMÉ, Directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER), et Mme Aisha ISSA, Directrice générale de l'Institut de technologie agroalimentaire de Québec (ITAQ) ont signé, à Paris, une lettre d'intention afin de développer

les projets de coopération entre l'ITAQ et les établissements agricoles français.

Monsieur BONAIMÉ et Madame ISSA ont souligné les valeurs communes qui lient la France et le Québec et les enjeux communs auxquels les agricultures et les dispositifs de formation agricoles des deux pays vont devoir faire face : lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité, renouvellement des générations ou encore intégration de l'agroécologie dans les pratiques et les formations.

Convaincus que nous devons collectivement y faire face et trouver des solutions, M BONAIMÉ et Mme ISSA se sont félicités de la signature de cette lettre d'intention qui pose les bases des futures collaborations.



De gauche à droite :  
Michèle BOISVERT, Déléguée générale du Québec à Paris,

Benoît Bonaimé, Directeur général de l'enseignement et de la recherche (MASA), Mme Aisha ISSA, Directrice générale de l'Institut de technologie agroalimentaire de Québec (ITAQ) et Marianne BESSEME Secrétaire générale de l'Office franco-qubécoise de la jeunesse

Cet événement a compté avec la présence de Mme Michèle BOISVERT, Délégué générale du Québec à Paris. Elle a souligné les priorités communes portés par la France et le Québec (jeunesse, éducation et développement durable), l'importance d'innover pour protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique (produire et consommer autrement) et a salué la richesse et la qualité des liens entre la France et le Québec, notamment au niveau de la coopération scientifique. Elle a mis en avant l'excellence et la qualité de l'ITAQ et s'est félicité de la signature de cette lettre d'intention.

Mme Marianne BESSEME, Secrétaire générale de l'Office franco-qubécoise de la jeunesse, était également présente. Mme BESSEME a souligné la force et la durabilité des liens entre les établissements d'enseignement agricole français et québécois, ainsi que les liens historiques entre l'OFQJ et la DGER. Elle a salué l'intégration de l'ITAQ dans cette belle coopération.

La délégation de l'ITAQ poursuit son séjour en France avec la visite 8 établissements français pour découvrir sur le terrain l'enseignement agricole français et pour signer des ententes de coopération. En effet, ces 8 établissements font partie des 16 établissements agricoles français qui sont d'ores et déjà intéressés par la signature d'ententes avec l'ITAQ afin de

mettre en place des projets de coopération.

L'ITAQ, établissement directement rattaché au Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), est l'un des établissements de formation les plus important au Québec et même en Amérique du Nord dans le domaine de l'agroalimentaire. Fort de ces deux centres (Le Pocatière et Saint Hyacinthe), il forme environ 1000 étudiants par an.

*Contact : Christian Deniel, animateur du réseau Canada de l'enseignement agricole, christian.daniel@educagri.fr*

*Gerardo Ruiz, Adjoint au Chef du Bureau des relations européennes et de la coopération – DGER-MASA et Chargé de la zone Amériques, gerardo.ruiz@agriculture.gouv.fr*